

PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS DE VEHICULES

VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE



- Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets :
- Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique :
- Appelez directement la gendarmerie.

COMPOSEZ le 17

- Faites oppositions sur les chèquiers, cartes bancaires ou titres volés.

SE PROTÉGER CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Toutes les 2 minutes 30, un cambriolage est commis en FRANCE

Il existe des moyens de réduire le risque de se faire cambrioler.



Le temps est l'ennemi des cambrioleurs.

LES VOLS DE VEHICULES

Les voleurs s'introduisent dans le domicile de leur victime (généralement sans violence) et dérobent les clés de la voiture posées dans l'entrée avec le portefeuille, sac à main et téléphone portable notamment (phénomène de « Home-jacking »).

- Verrouillez portes et fenêtres la nuit, même si vous êtes dans votre résidence.
- Ne laissez pas en évidence les clés de votre automobile, le sac à main, le téléphone portable dans l'entrée de votre habitation. Rangez-les dans un endroit discret.
- Lors d'un arrêt de courte durée, pensez à enlever les clés de contact et à verrouiller les portières de votre voiture.

VOUS RESIDEZ EN MAISON

- Equipez les fenêtres faciles d'accès (sous-sol, sur rue.....) de barreaux de sécurité.
- Protégez et renforcez les vitres proches d'un système d'ouverture.
- Renforcez toutes les portes donnant sur l'extérieur
- Eclairez votre jardin en l'équipant de détecteurs(s) de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cachez ni les portes, ni les fenêtres.

LES MESURES A PRENDRE



- Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée....) et équipez celle-ci d'un judas et d'un entre-bailleur pour reconnaître votre visiteur.
- Installez des dispositifs de surveillance comme un système d'alarme seul ou avec télésurveillance, si nécessaire.
- Photographiez ou filmez vos objets de valeur, gravez dessus un identifiant et notez les numéros de série.
- N'utilisez pas les « cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le port de fleurs ou la poubelle.....
- Ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence à un visiteur.

LES BONS REFLEXES A AVOIR

- Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit, bijoux....
- Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs, surtout s'ils sont en groupe.
- Si des individus prétendent être des policiers, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle.
- N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugerez suspects

COMPOSEZ LE 17

PENDANT VOTRE ABSENCE

- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez lui la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites...
- Pensez à avertir la gendarmerie de votre lieu de domicile de votre absence.
- Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte à lettres.
- Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre) dans le cas d'une absence prolongée.
- Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes.



Un grand nombre de cambriolages sont commis sans effraction.